

ANNEXE 2 - BULLETIN D'INSCRIPTION 2024 - 2025

ACTIVITES MENUISERIE - MARQUETERIE



NOM :

PRENOM :

ACTIVITE(S) :

Il est rappelé que l'adhésion à l'ALMA entraîne l'acceptation sans aucune réserve par l'adhérent(e) de l'intégralité des dispositions contenues dans le règlement intérieur de l'ALMA qu'il a pu consulter au préalable sur le site internet de l'association.

Sous réserve du dépôt d'un dossier d'inscription complet comprenant notamment la présente annexe, **les cours de menuiserie débuteront et se termineront aux dates suivantes**

- Cours du mardi (19h00 - 22h00) : du 24 septembre 2024 au 10 juin 2025
- Cours du mercredi (19h00 - 22h00) : du 25 septembre 2024 au 11 juin 2025
- Cours du jeudi (16h00 - 19h00) : du 26 septembre 2024 au 03 juillet 2025
- Cours du jeudi (19h00 - 22h00) : du 26 septembre 2024 au 03 juillet 2025

Les cours ne sont pas assurés pendant les vacances scolaires ainsi que pendant les jours fériés

L'atelier libre sera ouvert à partir du 09 septembre 2024. L'adhésion à l'atelier libre menuiserie est accessible :

- Aux adhérents atelier libre de la saison 2023-2024 ;
- Aux adhérents qui ont suivi les cours de menuiserie de 1ère année et de 2ème année et dont les compétences auront été validées par l'un des deux animateurs et par un administrateur ;
- Aux candidats extérieurs dont les compétences de menuisier auront été validées par un animateur ou un administrateur.

Pour toute demande d'adhésion en cours de saison jusqu'au mois de février 2025 : la cotisation sera due en totalité. Au-delà, la cotisation sera due par moitié (à l'exception des cours où il n'est pas possible d'arriver en cours de saison).

COMMUNICATION

La communication sur les activités de l'ALMA s'opère par le biais de newsletters adressées sur votre adresse email et de groupes whatsapp selon l'activité choisie.

Merci de cocher cette case si vous autorisez l'ALMA à vous adresser des newsletters.

Merci de cocher cette case si vous autorisez l'ALMA à communiquer par WhatsApp.

En ne cochant pas ces cases, vous risquez de ne pas être informé(e) correctement et vous ne pourrez pas tenir l'ALMA responsable du manque d'information.

DROIT A L'IMAGE

En application de la loi relative à la protection des données dites sensibles et personnelles, l'association ALMA ne pourra pas exploiter, **sauf acceptation explicite par l'adhérent(e)**, les photos, images et/ou vidéos réalisées lors de l'activité artistique concernée au sein de l'ALMA et sur ou dans lesquelles l'adhérent(e) apparaît.

Merci de cocher cette case si vous autorisez l'exploitation de ces photos, images et/ou vidéos par l'association ALMA.

En cochant cette case, vous reconnaissez avoir été informé(e) que des photos et/ou vidéos peuvent être prises lors des activités. **Cet accord autorise l'ALMA à exploiter ces photos, images et/ou vidéos uniquement dans le cadre de son activité** pour la création, l'impression et la diffusion de tout support destiné à la communication et à la publicité réalisées par l'ALMA. Ces photos, images et/ou vidéos pourront apparaître sur le site internet de l'ALMA et sur le diaporama des activités présenté au forum des associations.

MENAGE

En qualité d'adhérent(e), il est rappelé que vous serez sollicité une fois par an pour réaliser par petit groupe, le ménage de l'atelier menuiserie un samedi matin de 10h à 12h. Un planning est affiché dans l'atelier à cet effet. Si la date proposée ne vous convient pas, il faudra vous inscrire à une autre date mais nous comptons sur votre participation active.

Je m'engage à me rendre disponible une fois dans l'année pour participer au ménage de l'atelier.

CONSETEMENT

Pour des raisons de sécurité, il est rappelé qu'on ne peut pas utiliser de machines-outils sans la présence dans l'atelier de deux adhérents au minimum.

Je m'engage à ne jamais être seul(e) dans l'atelier pour utiliser les machines-outils et outils électroportatifs (merci de cocher cette case).

Date :
Signature :

Les informations recueillies dans ce document sont nécessaires pour la validation de votre adhésion. Elles peuvent fait l'objet d'un traitement informatique et sont destinées à l'usage exclusif et interne de l'ALMA.

En application de l'article 34 de la loi du 06 juillet 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit, contacter le conseil d'Administration pour faire votre demande par mail : contact@alma-poissy.fr